

## NEWSLETTER N°2\_Octobre 2022

*A destination de l'ensemble des commerçants et artisans de Brioude Sud Auvergne*

### Un **PASS COMMERCE** pour soutenir l'activité commerciale



Après les **chèques cadeaux locaux** lancés en septembre 2021, le territoire va prochainement disposer d'une **nouvelle carte de fidélité**, valable chez l'ensemble des commerçants et artisans qui le souhaitent à l'échelle de la Communauté de communes.

Aux côtés de **PROXITY**, prestataire spécialisé dans la dynamisation commerciale, cette carte va **permettre à vos clients d'augmenter leur pouvoir d'achat** et donc de les inciter à revenir dans vos commerces.

Grace au partenariat avec la Caisse locale du Crédit Agricole de Brioude, les **cartes seront gratuitement remises aux clients** et ceux qui détenaient la Carte de fidélité Brivadoise, leur cagnotte sera reportée sur la nouvelle carte !

Et pour vous, commerçants et artisans adhérents ?

Une communication facile par SMS/mails avec vos propres clients !

De plus un animateur de chez Proximity, dédié au territoire, sera votre référent et grâce à lui vos clients recevront également des infos mensuelles transmises par tous adhérents. Il organisera régulièrement des loteries, cartes cadeaux, challenges... pour attirer les clients dans vos boutiques !

Pas de matériel à acheter ! Votre caisse ou smartphone permet le passage des Pass sans contact. A défaut, un lecteur vous sera remis par Proximity, tout comme des kits de communication lors de chaque opération commerciale.

**Vous êtes déjà une quinzaine de commerçants** à souhaiter proposer cette nouvelle offre et les adhésions au dispositif pourront être faites toute l'année, sur simple demande.

**L'activation des Pass est prévue pour la mi-novembre !**

Le coût du dispositif pour vous ? 1.5% du chiffre d'affaires réalisé avec le Pass Commerce + les frais de cagnottage (2% pour les métiers de bouche et 3% pour les autres commerces).

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter votre manager (07.62.79.23.04; [manager@brioudesudauvergne.fr](mailto:manager@brioudesudauvergne.fr)), qui pourra également vous renseigner au fil de ses tournées.

